



Le Conseil fédéral va se pencher sur la Consigne énergie-grise

NEUCHÂTEL • Quatorze sénateurs ont demandé au Conseil fédéral d'étudier la possibilité d'adopter l'idée originale d'un Neuchâtelois.

MOHAMED MUSADAK

La petite idée de Lucien Willemin, activiste écologique neuchâtelois qui se décrit comme «un défenseur de la vie», est en train de faire son chemin à Berne. A la suite d'un postulat déposé par le conseiller aux Etats Didier Berberat (PS/NE) et treize autres sénateurs, le Conseil fédéral devra étudier l'opportunité d'inscrire dans la loi le concept de Consigne énergie-grise (CEG).

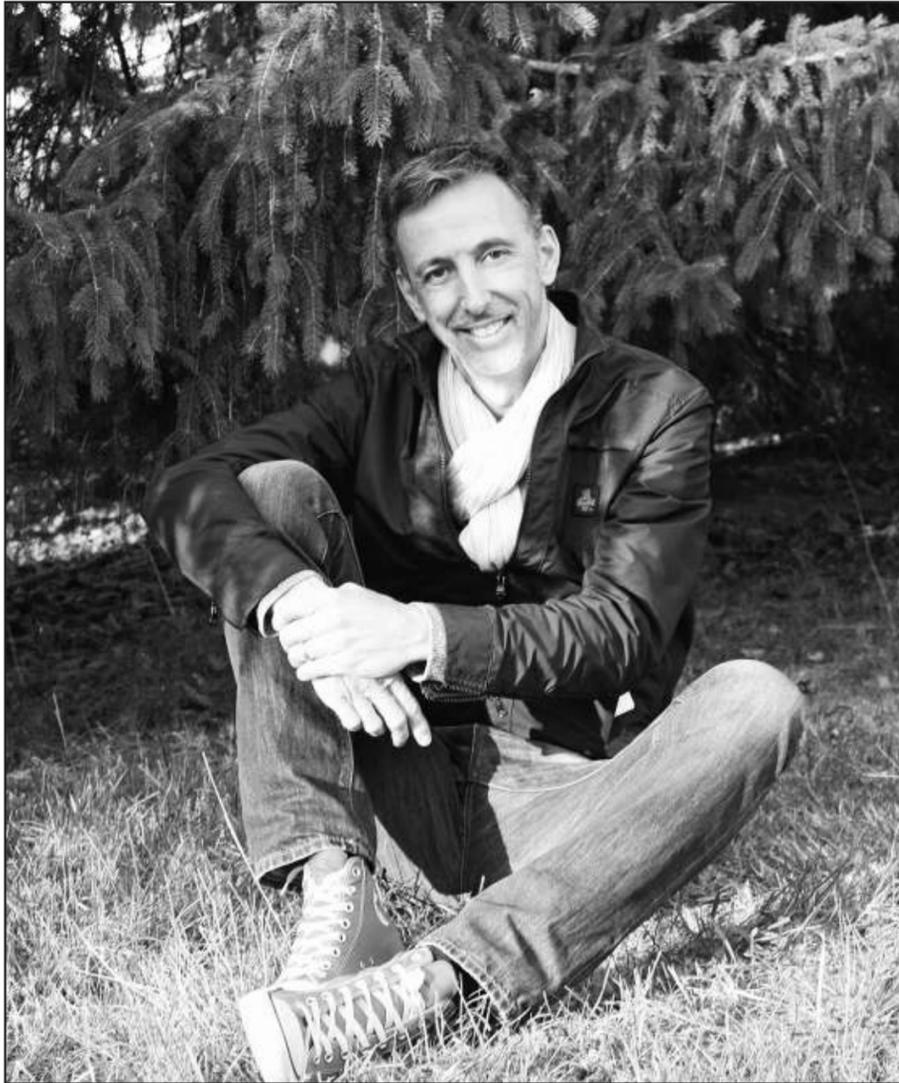
L'idée est simple et originale à la fois. Créer une sorte de compte épargne individualisé crédité à l'achat de chaque nouvel objet. Chaque citoyen pourrait puiser dans son compte uniquement pour réparer un objet au lieu d'en acheter un nouveau. L'objectif? Réduire l'impact environnemental de l'énergie grise, à savoir l'ensemble de l'énergie nécessaire à la fabrication d'un produit, de l'extraction des matières premières à sa production, en passant par sa transformation ou son transport.

Pas un coup d'essai

Pour faire parvenir son idée sur la table du Conseil fédéral, l'ancien homme d'affaires est parti de loin. Il y a huit mois, il sortait son livre *Fonce Alphonse*, qui détaille tous les arguments en faveur de la CEG. Le sénateur neuchâtelois Didier Berberat le lit et est séduit. «Je lui ai ensuite présenté le concept et il m'a invité à Berne pour en discuter avec d'autres sénateurs. Il a expliqué la CEG autour de lui et se sont au final quatorze conseillers aux Etats qui appuient la démarche», se réjouit Lucien Willemin.

Arguments économiques

L'homme qui ne porte que des chaussures rouges, signe de ralliement de «ceux qui ont choisi de défendre la vie», n'en est pourtant pas à son coup d'essai. A Neuchâtel, lui et ses camarades sont parvenus à inclure la prise en compte de l'énergie grise dans le calcul de la taxe automobile. Pour chaque année d'ancienneté, 8 francs sont déduits de la taxe. Avec là



Lucien Willemin le reconnaît volontiers: il a proposé un principe dont les modalités d'application doivent encore être étudiées. DR

encore pour objectif d'inciter à la réparation plutôt qu'à l'achat.

Evidemment, tout le monde n'est pas favorable au principe de la CEG. Ses détracteurs y voient «une taxe déguisée et un danger pour l'économie». Pour Lucien Willemin, la CEG est au contraire une chance pour l'économie: «Les avantages de la CEG sont nombreux. Elle favorise la réparation donc créé de l'emploi en Suisse, tout en réduisant le gas-

pillage des ressources naturelles, l'énergie grise, les rejets CO2 et l'envoi de substances toxiques dans la nature.»

Pour Didier Berberat, auteur du postulat à Berne, «il faut noter que la société civile s'organise déjà dans ce sens pour éviter le gaspillage (RepairCafé, Gratifieria, soirées troc, etc.); de plus de nombreuses petites entreprises de réparation et de troc voient le jour. La CEG est donc l'occasion rêvée pour les

instances politiques d'accompagner ces belles initiatives citoyennes afin qu'elles se consolident et deviennent la nouvelle norme.»

Si l'idée a séduit des parlementaires fédéraux, elle nécessite encore d'être peaufinée. Lucien Willemin le reconnaît volontiers, il a proposé un principe mais les modalités précises, les sommes prélevées et leur affectation devront être étudiées par des spécialistes. I

MUSIQUES ÉLECTRONIQUES (GE)

Le festival Electron conjure le mauvais sort pour sa 13^e édition

Les musiques électroniques et numériques envahiront les scènes genevoises à Pâques, du 24 au 27 mars, à l'occasion du festival Electron. Pour cette 13^e édition, les organisateurs jouent avec la superstition en utilisant un chat noir et une programmation «aventureuse». Un chat noir sur un fond coloré marque l'identité graphique de cette «bad edition» d'Electron présentée jeudi à la presse. Ce festival, qui est l'un des plus importants rendez-vous de Suisse consacrés aux musiques électroniques et numériques, propose une centaine de concerts et d'événements artistiques.

La Française Nadia Ratsimandresy assurera jeudi le spectacle d'ouverture avec son onde Martenot, l'un des plus anciens instruments de musique électronique. L'ondiste sera accompagnée par des danseurs contemporains. Le même soir, le Norvégien Icol Todd Terje, figure incontournable de la vague space disco, se produira au Palladium.

Parmi les têtes d'affiche figure aussi le Suédois Adam Beyer, qui secoue les dancefloors du monde entier depuis une vingtaine d'années. Le DJ français Agoria sera de la partie dimanche et partagera ses platines avec Carl Craig. Ce célèbre producteur américain est présent pour la première fois à Electron en tant que DJ.

Le public pourra aussi découvrir le «Panzer» de Nik Nowak, un surprenant tank sonore de 4000 watts installé sur la Plaine de Plainpalais. La halle W accueillera des projets spéciaux avec notamment un «Torture Garden» pour quelques extravagances sensorielles et un «affrontement musical» entre hip-hop et dancehall ragga.

En marge du festival se tiendra la première exposition solo en Suisse de Brian Eno. Ce musicien anglais, qui est aussi un plasticien reconnu, montera une installation sonore grandiose, «The Ship», sur deux étages de l'espace Le Commun au Bâtiment d'art contemporain (BAC).

Les festivités se dérouleront pour la plupart au bout de la rue de la Coulouvrenière qui sera fermée entre le Palladium et L'Usine. Les festivaliers sont aussi attendus à la Fonderie et à La Gravière. Un pôle de jour accueillera des événements au BAC.

Le festival connaît un succès grandissant. En 2015, la manifestation avait attiré 19'000 personnes. Electron fonctionne avec un budget de 1,5 million de francs. Les coupes budgétaires qui frappent la culture inquiètent les organisateurs. ATS www.electronfestival.ch

EN BREF

VIÈGE (VS)

Lonza fixé sur son avenir d'ici à l'été

Le site de Lonza à Viège sera fixé sur son avenir d'ici au milieu de l'année. La direction du groupe ne cache pas que des projets sont à l'étude, sans vouloir les dévoiler pour le moment. Actuellement, aucun programme de réduction d'emplois n'est prévu sur le site de Viège, indique le directeur général Richard Ridinger dans une interview accordée jeudi aux quotidiens *24 Heures* et *La Tribune de Genève*. Lonza avait annoncé en juillet 2015 une mesure de suppression de 90 emplois sur trois ans pour améliorer la compétitivité du site. Le site valaisan réalise environ un milliard de francs de chiffre d'affaires, soit plus du quart des 3,8 milliards de francs de chiffre d'affaires du groupe. Il occupe 2700 employés, 28% des effectifs du groupe. ATS

EN BREF

CHAMP-DOLLON (GE)

Le feu dans une cellule

Un détenu de la prison de Champ-Dollon a bouté le feu à sa cellule jeudi matin. Les gardiens ont rapidement réussi à maîtriser l'incendie. Le détenu a été hospitalisé en raison des inhalations de fumée. Cet homme considéré comme dangereux est soumis à un régime de sécurité renforcée, a indiqué à l'ats Constantin Franziskakis, directeur de la prison. Il revenait sur une information de la *Tribune de Genève* en ligne. ATS

PUBLICITÉ

ELECTRHOVEN
P. HENRY - L. FERRARI - M. GHION - S. ROUX
03/02

La Chaux-de-Fonds
www.ats.ch

En faillite, un patron n'avertit pas ses ouvriers, qu'il laisse en rade

GENÈVE • La liquidation est prononcée le 17 décembre, mais les employés partent sans le savoir en vacances et reprennent le travail en janvier.

RACHAD ARMANIOS

Au siège de BPH Construction, une entreprise créée en 1991 à Genève, le répondeur informe encore que les bureaux sont fermés jusqu'au 18 janvier pour cause de vacances. Au domicile du patron, à Cruseilles en France voisine, le téléphone ne répond pas. La trentaine d'ouvriers que compte la société n'ont plus revu leur employeur ni eu de ses nouvelles.

Quand il reprend le travail, le 18 janvier, Noël Lagrange se rend à Jussy, sur l'un des quatre chantiers censément ouverts par BPH. Mais il attend en vain le camion devant livrer le matériel. C'est seulement le 20 janvier que les rumeurs se confir-

ment: l'entreprise a fait faillite. Pourtant, le 23 décembre, cet ouvrier français, vingt-quatre ans de boîte, participait comme ses collègues au dîner de fin d'année de l'entreprise sans que personne ait eu vent d'une quelconque liquidation. Or, celle-ci a été prononcée le 17 décembre 2015 par le Tribunal de première instance.

Unia, le SIT et Syna ont réuni jeudi matin les ouvriers et la presse devant le centre commercial de Planète Charmilles, où BPH a laissé en rade un chantier, repris entre-temps par une autre entreprise. Ces syndicats dénoncent la «totale irresponsabilité et l'irrespect» du patron, qui n'a pas averti ses ouvriers. Ceux-ci se trouvent

aujourd'hui dans une situation très difficile puisqu'ils envisagent la fin du mois sans salaire. Les syndicats les accompagnent donc dans leurs démarches auprès de l'Office des poursuites et faillites et auprès de l'Office cantonal de l'emploi, pour obtenir des indemnités et s'inscrire au chômage. Par ailleurs, les syndicats étudient l'opportunité de plaintes, car il s'agit de vérifier si l'employeur a reversé aux ouvriers en arrêt maladie les indemnités débloquées par les assurances.

Selon les syndicats, ce n'est pas la première fois ni la dernière qu'un patron, dans le secteur de la construction, ne prévient pas ses employés de la liquidation de son entreprise.

Et M. Bandiera de dénoncer ces employeurs qui se déchargent du risque entrepreneurial sur les employés et la collectivité.

Pourquoi cette faillite? Il y avait des signes que les liquidités manquaient, témoignent les ouvriers. En septembre, le patron a d'ailleurs licencié les deux employés les plus âgés, Noël Lagrange et Fernando Ferreira (56 ans, dix-huit ans de boîte), qui sont encore dans le délai du préavis de congé. «Il m'a dit: 'Si je te vire pas, je fais faillite', et que je pouvais le remercié de m'avoir versé un salaire toutes ces années», s'offusque M. Ferreira. A son âge, il craint de ne pas retrouver de travail. I